

Le Céreq a réalisé une étude sur l'offre de formation dans le BTP à la demande de Constructys, l'opérateur de compétences pour ce secteur.

Le BTP propose différents parcours de formations aux jeunes souhaitant s'orienter vers ses métiers : du CAP aux écoles d'ingénieurs.

L'étude du Céreq montre que l'offre de formation initiale est adaptée au tissu économique et favorise une bonne insertion professionnelle. L'offre de formation permet une réelle souplesse dans les parcours de formation, allant de l'apprentissage, aux parcours CAP-BP, multi-CAP ou CAP vers BP.

Cependant, le Céreq constate des abandons en cours d'études et un départ des sortants de formation BTP vers d'autres secteurs. De plus, le BTP est sensible à la conjoncture économique impactant, de fait, la politique de formation. Afin de sécuriser les parcours, « les acteurs du BTP misent sur le développement de l'attractivité des professions et des formations. »

- Retrouvez les résultats et conclusions de cette étude dans le [Céreq Bref](#)



**Découvrez notre espace dédié au contrat de branches n° 3  
"Bâtiment et travaux publics"**

*Négociés avec les différentes branches professionnelles, les contrats de branches envisagent les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.*

D'autres questions sur la réforme de la formation professionnelle ? Consultez nos pages dédiés à la réforme

- Vidéothèque : <http://www.c2rp.fr/videotheque-de-la-reforme-de-la-formation-professionnelle>
- Calendrier 2018-2022 : <http://www.c2rp.fr/calendrier-de-la-reforme-de-la-formation-professionnelle>
- Quoi de neuf ? : <http://www.c2rp.fr/reforme-de-la-formation-professionnelle-quoi-de-neuf>
  - Revue de presse : <http://www.c2rp.fr/revue-de-presse-reforme-professionnelle>
  - Historique : <http://www.c2rp.fr/historique-des-reformes-de-la-formation-professionnelle>